

RÈGLEMENT de la COMPETITION

Nantes 125 ans de sport by Asptt, GOLF 2023

1. Condition de participation

Pour les clubs

Les sections ASPTT doivent être affiliées à la F.F.Golf.

Chaque section ASPTT est autorisée à engager un maximum de deux équipes composées de membres de leur section, à condition de présenter une équipe totalement féminine et autant d'individuels que possible avec pour seule restriction la capacité maximale admissible par les golfs concernés (110).

Les joueurs seront répartis dans deux compétitions complémentaires :

*D'une part pour les équipes, **Nantes 125 ans de sport by Asptt, GOLF EQUIPES 2023***

- Les équipes féminines seront composées de 2 ou 3 joueuses.
- Les équipes masculines ou mixtes seront composées de 3 ou 4 joueurs.

Elles joueront pour le podium en équipe sur les golfs de L'Île d'Or et de Carquefou.

*D'autre part pour les individuels, **Nantes 125 ans de sport by Asptt, GOLF INDIVIDUELS 2023***

- Les joueuses et joueurs engagés en individuels joueront pour les podiums individuels sur les parcours de Savenay et Erdre.

Les sections doivent d'abord compléter leurs équipes avant d'inscrire des joueurs en Individuel.

Les compétiteurs en individuel et en équipe ne jouant pas sur les mêmes parcours, il n'est pas possible d'attendre la réunion des capitaines pour organiser les départs sur chaque golf. **En conséquence, tout changement ou permutation entre des joueurs en équipe et en individuel sera autorisée jusqu'au jeudi 11 mai 23h59 dernière limite.**

Pour les joueurs

Le joueur doit être titulaire de la licence F.F.Golf de l'année 2023 et être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Le joueur doit obligatoirement être licencié **FSASPTT PREMIUM**.

Le joueur doit répondre aux exigences des règles du statut amateur ainsi qu'aux conditions précisées dans le règlement particulier de l'épreuve.

2. Déroulement de l'épreuve

Journées de reconnaissance

Une journée de reconnaissance, voire deux selon les golfs, facultative, est prévue les **16 et 17 mai 2023** pour les joueuses et joueurs qui le souhaitent.

Les Capitaines des équipes participantes et des individuels inscrits, devront préalablement prendre les réservations directement auprès des golfs. Les coordonnées et les tarifs des greens fees, non inclus dans le forfait, seront communiqués dans le dossier.

Des reconnaissances sont possibles aussi avant la date du **16 mai 2023**, mais toujours en relation avec les golfs.

Forme de jeu pour les équipes *Nantes 125 ans de sport by Asptt, GOLF EQUIPES 2023*

La Compétition comportera deux tours de 18 trous (tour 1 le vendredi et tour 2 le samedi), en alternance sur les deux sites : parcours du golf de Carquefou et de l'Île d'Or. Les épreuves se déroulent en STABLEFORD.

Le classement par équipe s'effectue sur :

- Le total des 3 meilleures cartes de score brut ou net de l'équipe Messieurs/Mixte de chaque tour puis cumulé au global des deux tours.

- Le total des 2 meilleures cartes de score brut ou net de l'équipe Dames de chaque tour puis cumulé au global des deux tours.

L'index connu à la F.F.Golf le **16 mai 2023** sera pris en compte pour la durée de la compétition et il sera ramené à un maximum de 36.

Le nombre de joueurs maximum, messieurs et dames, sera de **220** participants.

Pour être classé, les joueurs ou joueuses devront avoir réalisé les deux tours de compétition.

Forme de jeu pour les joueurs en individuels Nantes 125 ans de sport by Asptt, GOLF INDIVIDUELS 2023

La Compétition comportera deux tours de 18 trous, à la suite sur les deux sites : parcours du golf de SAVENAY (tour 1 le vendredi) et de ERDRE (tour 2 le samedi).

Les épreuves se déroulent en STABLEFORD.

Le classement s'établit par le cumul des deux tours.

L'index connu à la F.F.Golf le **16 mai 2023** sera pris en compte pour la durée de la compétition et il sera ramené à un maximum de 36.

Le nombre de joueurs maximum, messieurs et dames, sera de **110** participants.

Pour être classé, les joueurs ou joueuses devront avoir réalisé les deux tours de compétition.

3. Ordre des départs, Séries

Les départs du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index en panachant les groupes pour éviter deux joueurs de la même équipe ou club dans le même départ. Les départs du tour suivant se feront dans l'ordre inverse des résultats bruts du premier tour et sur le même principe du panachage (dont l'insertion de groupes dames entre les groupes messieurs). Ils seront affichés sur les tableaux officiels dans les golfs et sur le lieu de restauration. Les groupes sont de même sexe non mixte.

En cas de retard au départ, la règle 5.3 s'applique.

Série – Marques de départ

Pour les équipes, golf de Carquefou et de l'Île d'Or.

- Une série pour le classement par équipe Messieurs/Mixte.
- Une série pour le classement par équipe Dame.

Les joueurs et joueuses seront réparties selon leur index entre les deux golfs, à savoir les meilleurs index au tour 1 sur le golf de L'Île d'Or, les autres sur le golf de Carquefou. Et pour le tour 2 l'inverse. Les classements individuels ne donneront pas lieu à des podiums.

Pour les joueurs individuels, golf de Savenay et d'Erdre.

- Une série pour les classements individuels dames
- Une série pour les classements individuels messieurs.

Marque de départ, sur tous les golfs, pour toutes les séries et équipes

- Jaune pour les Messieurs
- Rouge pour les Dames

4. Cadence de jeu

Le Comité de l'épreuve a établi un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Les temps de passages figurent sur les cartes de scores. Chaque groupe devra donc terminer son tour conventionnel dans cette limite.

5. Temps de jeu

Le temps de jeu sera vérifié

Lorsqu'un groupe sera hors position, il en sera informé.

Les pénalités appliquées seront celles prévues par les dispositions du Vademecum relatives au jeu lent :

- 1^{ère} faute de temps : Avertissement verbal d'un arbitre
- 2^{ème} faute de temps : 1 coup de pénalité
- 3^{ème} faute de temps : 2 coups de pénalité supplémentaire
- 4^{ème} faute de temps : Disqualification

Si un groupe dépasse le temps de jeu et qu'il a perdu la distance sur le groupe précédent (*en dehors de toutes circonstances particulières EX : longue procédure liée à l'application de règles avec un arbitre*), tous les joueurs de ce groupe se verront appliquer la pénalité générale ajoutée au score total pour infraction à la règle 5.6 et notifié au trou n°18.

Pour le 1er groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes.

• Pour les autres groupes :

- Si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET
- Si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

En application de la règle 5.6, un joueur peut être pénalisé s'il ne respecte pas la cadence de jeu (§8 des règles locales permanentes FFG).

6. Equipements

L'utilisation d'une voiturette de golf est interdite sous peine de pénalités selon (§10 des règles locales permanentes FFG). Seuls les joueurs possédant le Médical Pass sont autorisés (titulaires du certificat d'éligibilité international WR4GD Pass).

Un joueur qui joue ou a joué selon coup et distance est uniquement autorisé à utiliser un moyen de transport motorisé pour se rendre à l'endroit où le coup précédent a été joué et/ou en revenir (Règle locale type G-6).

Son utilisation est réservée au comité de l'épreuve. Le chariot électrique est autorisé.

L'épreuve sera exclusivement disputée avec des balles et des clubs figurant sur la liste en vigueur à la FFG.

Sauf en cas de force majeure, ou dans le cas d'un appel exceptionnel (appel de l'arbitre), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. Les téléphones portables devraient être éteints afin de ne pas déranger les autres joueurs. L'utilisation d'équipements est autorisée selon la règle 4.3.

- 1^{ère} infraction : Pénalité Générale
- 2^{ème} infraction : Disqualification

7. Résultats, Départage

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comptant le score des cartes non prise en compte, puis celui de la meilleure carte, puis celui de la seconde meilleure carte, etc.

Dans le cas où un tour ne se serait pas déroulé entièrement, le départage sera réalisé selon le même principe avec les cartes l'autre tour.

Dans le cas où une équipe ne rendrait pas son plus mauvais score, il serait considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

Pour les joueurs individuels Nantes 125 ans de sport by Asptt, GOLF INDIVIDUELS 2023

En cas d'égalité, pour les messieurs comme pour les dames, le départage sera établi en utilisant le cumul des scores du second tour sur les 18, les 9, les 6 et les 3 derniers trous, puis si l'égalité subsiste, en remontant le cumul, trou par trou à partir du trou numéro 1.

8. Disqualification

- **Disqualification d'une équipe ou d'un individuel.**
- Toute équipe dont 1 des équipiers aurait joué, en ne répondant pas aux conditions de participation, idem pour les individuels.
- Toute équipe, tout individuel, qui, au terme d'un ou plusieurs tours, rendra un nombre de cartes inférieur au nombre de scores à retenir.
- Toute infraction aux règlements généraux et particuliers des épreuves fédérales amateurs, qui ne ferait pas l'objet d'une pénalité spécifiquement prévue par ce règlement, entraînera la disqualification de l'équipe ou de l'individuel.
- Dans des cas particuliers exceptionnels, une pénalité de disqualification d'une équipe ou d'un joueur en individuel pourra être annulée, modifiée ou imposée, si le Comité de l'épreuve estime qu'une telle mesure est justifiée.

9. Comportement et étiquette

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve.

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette.

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (*jet de club, coup de club sur le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.*), il sera pénalisé selon la Règle 1.2 et le §14 des règles locales permanentes FFG. (Avertissement, un coup de pénalité, pénalité générale, disqualification).

Le Comité pourra éventuellement prononcer directement la disqualification, en particulier dans le cas de jet de club dangereux, d'insultes à un membre du Comité, un arbitre ou un commissaire de parcours.

10. Recording

Afin d'éviter tout litige, les joueurs appliqueront la procédure suivante :

- Tous les joueurs de chaque départ se présentent **ensemble** au recording et ce, dès la fin du dernier trou, dans un délai maximum de **cinq minutes**. Marqueur et joueur y vérifieront, comptabiliseront leurs scores et signeront leurs cartes sans oublier d'indiquer l'horaire d'arrivée.
- Les joueurs non présents avec leurs **co-compétiteurs** seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte, et donc, contrevenant à la règle de golf 3.3.
- Les joueurs sont invités à attendre que leurs cartes aient été vérifiées par les personnes chargées du recording et éventuellement enregistrées sur ordinateur.

La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la règle 3.3, lorsque le joueur quittera la pièce du recording.

11. Résultat et Prix / Le Brut prime le Net à niveau équivalent

Nantes 125 ans de sport by Asptt, GOLF EQUIPES 2023

- Classement des équipes : **Trophées de la FSASPTT**
 - 1 trophée pour l'équipe Homme 1^{ère} série en brut.
 - 1 trophée pour l'équipe Dame 1^{ère} série en brut.
- Valorisation des podiums par Equipe
 - Podiums pour les équipes Hommes/Mixte en Brut et en Net.
 - Podiums pour les équipes Dames en Brut et en Net.

Nantes 125 ans de sport by Asptt, GOLF INDIVIDUELS 2023

- Classement des individuels : **Médailles de la FSASPTT**
 - 1 médaille Or, Argent, Bronze pour le classement individuel.
 - En brut et en net pour la série Hommes.
 - En brut et en net pour la série Dames.

12. Réunion des capitaines

La réunion des capitaines aura lieu le 18 mai sous réserve à 18h dans le Parc des Expositions de Nantes. La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire. A cette occasion, les capitaines se verront remettre par le Comité copie de la composition de leurs équipes arrêtée au plus tard le 11 mai 2023.

Les arbitres seront présents et donneront toutes les informations nécessaires sur le déroulement de l'épreuve, les règles à observer et les particularités des parcours.

13. Comité de l'épreuve

Il sera constitué par les directeurs des golfs de Carquefou et de l'Île d'Or ou de leur représentant d'une part, les directeurs des golfs de Savenay et Erdre ou de leur représentant d'autre part, des arbitres et du président de la section golf de l'ASPTT Nantes.

Les membres du Comité ne participeront pas à l'épreuve.

Les responsabilités du Comité sont définies la R20 des règles de golf FFG.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve partiellement ou totalement ou de la faire jouer sur un nombre de jours inférieur à celui prévu au règlement particulier.

Règlement adopté et mis à jour par la Commission Technique Nationale Golf de la FSASPTT et le Comité d'Organisation "125 ans de SPORTS BY ASPTT"